

SOUTENANCE DE THÈSE

Andrea DIAS BOLIVAR

*Étude sur la licéité des mesures
coercitives unilatérales en droit
international – Analyse des
mécanismes de coercition
inter-étatiques*



MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024

9H - SALLE 3050 - UNI MAIL



Cette étude soulève une question cruciale : les mesures coercitives unilatérales sont-elles conformes au droit international ? En distinguant ces mesures des sanctions collectives internationales, ce travail nous invite à réfléchir sur l'impact de ces mesures sur les droits humains et sur le droit au développement des États cibles. C'est une occasion unique de comprendre le statut juridique de ces mesures, leurs effets et les solutions envisageables.

Jury : M. Alfred DE ZAYAS, ancien expert indépendant des Nations unies et professeur à la Geneva School of Diplomacy, Prof. Caroline KLEINER, Université Paris Cité, France, Prof. Nicolas LEVRAT, Prof. Makane Moïse MBENGUE (directeur de thèse), sous la présidence du Prof. Luc THÉVENOZ, doyen de la Faculté de droit.

La séance est publique